



Vol de portable je me porte partie civile

Par **la marmotte_old**, le **04/06/2007** à **15:24**

bonjour,je passe demain matin au tribunal pour le vol de mon portable.je me suis portée partie civile car pas trop les moyens de payer un avocat et jaimerais savoir sil est possible de consulter mon dossier avec les elements denquete afin de ne pas arriver les mains dans les poches et de preparer ma "plaidoierie".davance merci,sandra.

Par **Jurigaby**, le **04/06/2007** à **16:09**

Bonjour.

Je ne crois aps que vous ayez le droit de consulter le dossier dans la mesure ou vous n'avez pas avocat.

Il me semble bien que seul les avocats ont accès au dossier.

De toute façon, ne vous en faites pas, devant le tribunal correctionnel ce genre d'audience est assez informel, vous n'aurez pas une grand rôle à jouer.

Cdt.